

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn

Séance du 14/10/2024

Date de la convocation:
08/10/2024
Date d'affichage:
08/10/2024

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 36
En exercice : 36
Votants 31

L'an 2024 et le 14 octobre à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel à la salle polyvalente de Kutzenhausen sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Présents : ISEL Roger :

Titulaires :

MMES CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, SCHALL Nathalie, STIEFEL Martine, STURM Céline, WEINLING HAMEL Elisabeth,
MM : BALL Jean-Claude, CHARBAU Bernard, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLIPFEL Jean-Louis, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WERNERT Stéphane.

Suppléants – avec délégation vote : M ROMIAN Serge représente SCHERTZ Christophe.

Suppléants – sans délégation vote : MM HOCH Georges, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROCCHI Jacques, ROS Jean-Charles.

Elus titulaires excusés – procuration ou représenté par le suppléant :

MM BASTIAN Marc donne procuration à PETER Guillaume, CUNTZ Freddy donne procuration à ISEL Roger, KLEIN Mathias donne procuration à TRITSCHBERGER Hervé, MALL Philippe, SCHERTZ Christophe est représenté par ROMIAN Serge.

Elus suppléants excusés :

MME : SCHELLENBERGER Michèle
MM HEBTING Benoit, HERRMANN Pierre, SCHAEFER Marc

Elus absents :

Titulaires :

MMES CRONMULLER Martine, WALTER Clarisse.
MM RUTSCH François, SCHNEIDER Dominique.

Suppléants :

MME MESSER Caroline,
MM. FISCHER Alain, WEHRUNG Freddy.

Invité extérieur présent : MME Nathalie MARAJO

Invité extérieur excusé : M. Victor VOGT

Secrétaire de séance CABIROL de SAINT GEORGES Mireille,

Réf : 061.2024
Vote : A l'unanimité
Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

061.2024 : Travaux d'économie d'énergie : changement des points lumineux du gymnase intercommunal « les cuirassiers » à Woerth : demande de dotation de soutien à l'investissement local.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu les arrêtés préfectoraux des 19 janvier 2010, 27 décembre 2011, 10 mai 2012, 17 août 2012, 24 novembre 2014, 13 décembre 2016, 29 août 2017, 23 novembre 2017, 30 juin 2021 et 23 janvier 2024 portant transfert de compétences, mises en conformité ou mise à jour des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20.02.2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°038.2023 en date du 05.06.2023 : « Travaux d'économies d'énergie et modernisation de l'éclairage au gymnase intercommunal à Woerth par des leds : fonds vert »,

Considérant que le gymnase intercommunal est équipé de 32 spots lumineux qui assurent l'éclairage de la salle de sport, et que :

- Plusieurs luminaires sont aujourd'hui hors service et nécessitent d'être changés,*
- La hausse des tarifs de l'électricité et les engagements de l'intercommunalité en matière d'économies d'énergies*

Conduisent à envisager une modernisation de l'équipement et de remplacer l'ensemble de l'éclairage du gymnase par des éclairages leds et de réviser les circuits d'éclairage,

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De finaliser les travaux de modernisation de l'éclairage du gymnase intercommunal « les cuirassiers » à Woerth, avec une enveloppe financière fixée à 40 000 € HT,**
- **De demander au président de finaliser les demandes de cofinancement de cette opération sur la base du plan de financement ci-dessous :**

Coût d'objectif travaux	40 000 € HT	Consultation en cours
DSIL Etat (30%)	12 000 € HT	Escompté
Fonds vert Etat (20 %)	8 000 € HT	Escompté
Financement intercommunal	20 000 € HT	

- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication (date de réception par le représentant de l'Etat - contrôle de légalité), soit d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, soit d'un recours gracieux préalable auprès de la communauté, auquel cas le délai de recours devant le Tribunal Administratif précité est prorogé d'un nouveau délai de deux mois à compter de l'intervention de la décision de la communauté sur le recours gracieux, cette décision pouvant être expresse ou implicite (la décision implicite de refus étant acquise au terme du silence gardé pendant deux mois par la communauté).

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 16/10/2024

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le secrétaire de séance,
CABRIOL DE SAINT GEORGES Mireille

Le président,
ISEL Roger